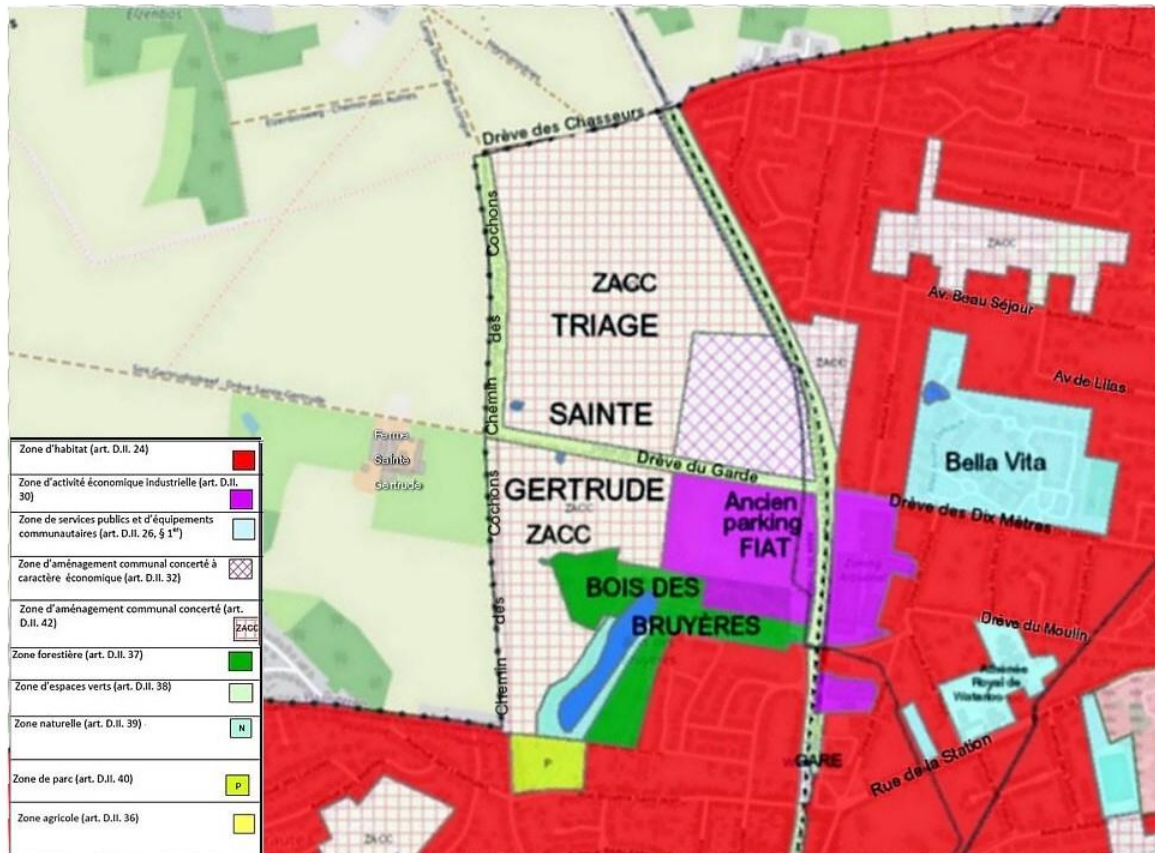


## Tout sur le Triage Sainte-Gertrude

*Madame Ditou* : Bonjour monsieur Toulemonde. Lorsqu'on s'est vus à la mi-janvier, je vous ai promis une explication sur ce qu'est un *Plan de secteurs*. Puisque nous parlions du *Triage Sainte-Gertrude*, je vous ai préparé une carte de cette partie de Waterloo. Avec la légende qui permet de comprendre les couleurs.



*Monsieur Toulmonde* : Ha, bien merci ! Houlà, toute la Commune est-elle ainsi mise en couleurs et depuis quand ?

*Madame Ditou* : Non seulement toute la Commune, mais il y a 27 *Plans de secteurs* qui couvrent tout le territoire wallon ! L'objectif de ces *Plans* est d'organiser de façon cohérente les activités humaines en ne gaspillant pas l'espace. Ils ont évidemment été établis à partir de ce qui existait déjà et ils anticipent les besoins. Ils servent de base depuis 1977 à l'affectation des sols : ici des zones destinées à l'urbanisation (zone d'habitat, de loisirs, d'activités économiques, etc.) et là des zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forêts, espaces verts, etc.).

*Monsieur Toulmonde* : Comme ça on ne viendra pas construire une usine au fond de mon jardin... Mais peut-on modifier ces *Plans de secteurs* ?

*Madame Ditou* : Oui. Mais ces modifications sont régies par des règles inscrites dans une sorte de mode d'emploi de 300 pages qui s'appelle le CoDT – *Code du Développement Territorial*. Pour autant qu'elles respectent ces règles qui s'appliquent à toute la Région, chaque Commune peut concevoir ses propres aménagements dans certaines zones. Comme le *Master plan* pour le centre de Waterloo. Ou la ZACC du *Triage Saint-Gertrude*.

*Monsieur Toulmonde* : Tous ces noms barbares... C'est quoi une ZACC ?

*Madame Ditou* : Une ZACC – *Zone d'Aménagement Communal Concerté* - est une des manières de faire évoluer un *Plan de Secteurs*. Une Commune peut donner n'importe quelle affectation à ces zones figurées en blanc quadrillé de rose visibles sur le plan que vous avez en main. Moyennant accord de la Région. Les citoyens peuvent aussi entrer en jeu pour manifester leur désaccord ou leur accord.

*Monsieur Toulmonde* : Ah oui, en organisant une marche, une chaîne humaine, de la *Musique-o-champs*, en signant une pétition ou un communiqué de presse. Autant de moyens de faire pression, surtout à la veille d'élections.

*Madame Ditou* : Pas rien qu'à ce moment. Des associations locales comme *Environnement Waterloo* ou, plus larges, comme *Inter-Environnement Wallonie* se battent depuis des décennies pour sauvegarder l'affectation naturelle de cette partie de la Commune. Même l'actuelle Bourgmestre, dans une déclaration au *Soir* en octobre 2016, s'était engagée à ne pas y toucher... Le *Triage Saint-Gertrude* fait en effet partie d'un corridor écologique qui relie les trois forêts du Brabant : de Meerdael, de Hal et de *Soignes*.

*Monsieur Toulmonde* : Voilà autre chose ! Ça me fait penser au couloir qui permet d'aller des chambres à la salle-de-bain de ma maison.

*Madame Ditou* : C'est bien de cela qu'il s'agit. Un "couloir ou corridor écologique" permet aux animaux, des plus grands mammifères aux plus petits insectes et micro-organismes, mais aussi aux plantes, de circuler entre différents habitats. Ils sont indispensables à la biodiversité et à la survie des espèces. C'est, par exemple, ce qui a justifié la construction de l'*Ecoduc de Groenendael* au-dessus du Ring. C'est aussi par rapport à cet enjeu écologique que la Commune voisine de Rhode-Saint-Genèse fait opposition aux projets immobiliers sur le *Triage Sainte-Gertrude*. Je vous en reparlerai volontiers une autre fois car je dois maintenant aller chercher les enfants.